



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

Assemblée régulière du conseil municipal de Saint-Robert, tenue le 2 juin 2025 à 19 h 30, à la salle communautaire.

Sont présents: Joël Pelletier, Annie Laliberté et Myriam Chapdelaine

Sont absents : Michel Boisvert, Yan Bussières et Stéphane Cournoyer

Gilles Salvas, maire préside l'assemblée. Mme Nathalie Lussier, directrice générale/greffière-trésorière est également présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Gilles Salvas, maire souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance.

9111-06-2025

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Joël Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter l'ordre du jour, ce avec les modifications apportées.

ADOPTÉ

9112-06-2025

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Annie Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter le procès-verbal de l'assemblée régulière tenue le 5 mai 2025 et ce sans modification

ADOPTÉ

CORRESPONDANCES

Rapport MRC – piste cyclable – cours d'eau, bandes riveraines
Rapport Grande Fête d'été du 31 mai 2025
Bilan de la Société de transports collectif de Pierre-De Saurel

9113-06-2025

RAPPORT MRC/COMITÉ/LOISIRS

M. le maire fait le rapport de la MRC

9114-06-2025

APPROBATION DES COMPTES

Sur proposition de Myriam Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter et de payer les comptes présentés: du 6 mai au 2 juin 2025 :

Comptes: 576 438.66\$

Salaires : 20 127.54\$

Total : 596 566.20\$

DÉPENSES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT

Je soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins à lesquelles les dépenses ci-haut décrites par le Conseil de la susdite Municipalité.

Nathalie Lussier, Directrice générale/greffière-trésorière

ADOPTÉ

9115-06-2025

DEMANDES DES CONTRIBUABLES (aucune demande)

9116-06-2025

RAPPORT DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financiers 2024 et du rapport du vérificateur. Les états financiers 2024 présentent fidèlement, à tous les égards, la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2024 et ils ont été vérifiés par la firme Daniel Tétreault, CPA, selon les principes reconnus et usages particuliers de la comptabilité municipale.

Sur proposition de Joël Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter le dépôt du rapport du rapport financier 2024 ainsi que le rapport du vérificateur.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

INSCRIPTION CONGRÈS FQM 2025

Sur proposition de Annie Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'inscrire Gilles Salvas, Joël Pelletier, Annie Laliberté et Myriam Chapdelaine au congrès de la FQM qui aura lieu à Québec du 25 au 27 septembre 2025. Le coût d'inscription est de 999\$ + taxes / participant (4) + les frais inhérents (repas sans alcool, hébergement et déplacement sur pièces justificatives).

ADOPTÉ

9118-06-2025

FIN D'EMPLOI DE L'EMPLOYÉE - #02-57

ATTENDU QUE le 10 mars 2025, la Municipalité a procédé à l'embauche de l'employée portant le #02-57;

ATTENDU QUE l'employée est absente du travail depuis le 6 mai 2025 ;

ATTENDU QUE la Municipalité, par l'intermédiaire de sa Directrice générale, a requis que l'employée se présente au travail au bureau municipal le 2 juin 2025 selon son horaire habituel ;

ATTENDU QUE l'employée a fait défaut de se présenter au travail au bureau municipal tel que requis, sans raison valable pour justifier son absence ;

ATTENDU QUE l'employée a été avisée que le défaut de présenter au travail au bureau municipal le 2 juin 2025 entraînerait la terminaison de son emploi ;

Pour ces motifs, il est proposé par Myriam Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) :

QUE la Municipalité met fin à l'emploi de l'employée # 02-57 en date de la présente;

QUE la directrice générale est autorisée à informer l'employée de la fin de son emploi, de préparer son relevé de fin d'emploi et, le cas échéant, lui verser toutes les sommes dues à la suite de la fin de son emploi.

ADOPTÉ

9119-06-2025

DEMANDE DE MÉLANIE PARENTEAU – COURS DE ZUMBA

Sur proposition de Joël Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es) d'autoriser le prêt d'une salle gratuitement pour les cours de Zumba, donner par Mélanie Parenteau et ce depuis plusieurs années.

ADOPTÉ

9120-06-2025

DEMANDE DE CJSO – 80^E ANNIVERSAIRE

Sur proposition de Annie Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es) de retenir le forfait A, soit un message publicitaire de 30 occasions de 30 secondes et ce d'une valeur de 295\$ et ce pour la promotion spéciale 80^e anniversaire.

ADOPTÉ

9121-06-2025

DEMANDE DE L'ÉCOLE MGR PRINCE – DEMANDE DE DÉBOURSER AVANT RÉALISATION DU PROJET ENTIER

Pour faire suite à la résolution 9083-05-2025, la direction de l'école Mgr Prince nous demande de verser une partie de la subvention octroyée car le projet en entier ne pourra être réalisé comme prévu,

Donc, la classe extérieure (sans la portion, module jeux) pourrait-être réalisée.

Sur proposition de Joël Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es) d'autoriser un déboursé de 25 000\$ (sur 41 000\$ prévue dans la résolution ci-haut mentionnée.

Le montant sera approprié au surplus accumulé non affecté.

ADOPTÉ

9122-06-2025

ENGAGEMENT PERSONNEL CAMP DE JOUR / SUBVENTION EMPLOI D'ÉTÉ CANADA

Sur proposition de Annie Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es) de procéder à l'engagement de Laurie Pelletier et Émy Boisvert pour le camp de jour 2025 et ce en collaboration avec GVL

ADOPTÉ

9123-06-2025

ADJUDICATION CONTRAT DE REVETEMENT BUREAU MUNICIPAL - FRR

Pour faire suite à l'invitation envoyée à 5 entreprises de la région pour le sujet en titre,

La municipalité n'a reçu qu'une seule soumission, soit Revêtement Caplette inc.

Sur proposition de Myriam Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es) d'octroyer le contrat du revêtement extérieur du bureau municipal à Revêtement Caplette inc., au montant de 18 457.00\$ + taxes. Les travaux devront être terminés au plus tard le 18 juillet 2025.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

NOMINATION DE L'AIDE INSPECTEUR

Suite au lancement d'un offre d'emploi comme aide inspecteur, la municipalité a reçu 21 mises en candidature et 3 d'entre elles ont été retenues.

Les candidats retenues ont été rencontrés le 20 mai dernier;

Sur proposition de Myriam Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es) de retenir la candidature de Maxime Bourcier comme aide inspecteur et ce aux conditions préétablies.

ADOPTÉ

9125-06-2025

OFFRE DE SERVICE – AUSCULTATION DE LA CHAUSSÉE POUR MISE À JOUR DU PLAN D'INTERVENTION (PI)

Pour faire suite à une invitation pour auscultation de la chaussée pour mettre à jour le plan d'intervention (TECQ 2024-2028) et selon la recommandation de l'ingénieur au dossier;

Sur proposition de Annie Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es) d'accepter l'offre de service de la compagnie Groupe Trifide, au montant de 10 774.00\$ + taxes.

ADOPTÉ

9126-06-2025

AUTORISATION PAIEMENT CERTIFICAT #8 ET #9 – CONSTRUCTION SOREL LTÉE

Sur proposition de Joël Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es) d'autoriser le paiement du décompte #8 et #9 et ce selon les recommandations de l'architecte au dossier, Jean Paré. Les chèques seront postés sur réception des quittances pour chaque certificat.

ADOPTÉ

9127-06-2025

AUTORISATION PAIEMENT – DÉCOMPTE #1 – DANIS CONSTRUCTION INC.

Sur proposition de Myriam Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents (es) d'autoriser le paiement du décompte #1 et ce selon les recommandations de notre inspecteur municipal.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

9128-06-2025

DIVERS

9129-06-2025

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 57, Annie Laliberté propose la levée de la séance.

Gilles Salvas
Maire

Nathalie Lussier,
Directrice générale/greffière-trésorière

Je, Gilles Salvas, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.»

2 juin 2025